

J'essaie de faire comprendre à mon honorable collègue que les renseignements sont arrivés au ministère à 9 h 15 ce matin et que j'ai pris cette décision à 9 h 18. Je l'ai prise parce qu'il y avait eu l'incident des moules, puis les mesures hier concernant les palourdes, enfin l'alerte aujourd'hui pour tous les coquillages. Mais j'avais obtenu des preuves qui m'ont permis de prendre une décision aux termes de la Loi de la santé et du bien-être. Je ne disposais d'aucun renseignement—je le répète au député—avant lundi, et on a donné l'alerte mardi après avoir obtenu les preuves médicales.

J'ai été absolument franc sur cette affaire. Je n'ai rien à cacher et je n'essaie pas de cacher quoi que ce soit. Mais je veux que le député comprenne ainsi que les Canadiens qu'un ministre ne peut agir qu'en se fondant sur des faits. C'est pourquoi la décision d'aujourd'hui a été prise sur une base différente de celle de mardi, et toute personne sensée comprendra pourquoi, je pense.

[Français]

LA SANTÉ DES CANADIENS—LA POSITION DU MINISTRE

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, samedi soir, le 28 novembre, M. Pomeroy de Montréal mangeait des moules parce qu'il ignorait les risques qu'il courrait en les mangeant. Pourtant, 24 heures plus tôt, soit la veille, le 27 novembre, les souris de laboratoire testées par Santé et Bien-être Canada étaient toutes mortes suite à l'effet des toxines contenues dans les moules.

Je voudrais savoir comment le ministre, lui qui est responsable de la santé des Canadiens, peut justifier avoir attendu quatre jours, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, à 18 h 45, avant de donner l'alerte générale. Pourquoi le ministre a-t-il choisi de jouer à la roulette russe avec la santé des Canadiens et pourquoi continue-t-il à s'accrocher à son poste de ministre, alors qu'il a perdu la confiance des Canadiens?

● (1140)

[Traduction]

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je ne joue à la roulette russe avec personne, avec la vie de personne. Ce que je fais, à propos du dimanche, de l'ordre d'arrêt des livraisons dont nous avons parlé plusieurs fois à la Chambre...

**Mme Copps:** Dont vous n'étiez pas au courant.

**Une voix:** Bouclez-la!

**M. Epp (Provencher):** ... c'était une ordonnance d'endiguement...

**M. le Président:** A l'ordre. Je dois rappeler aux collègues du ministre qu'ils ne lui facilitent pas la tâche dans cette situation difficile. Je prierais les députés de s'abstenir de commentaires quand ils n'ont pas la parole.

**M. Epp (Provencher):** Pour terminer ma réponse au sujet du dimanche, des renseignements que j'ai donnés quand son chef m'a demandé des renseignements supplémentaires le samedi et le dimanche, que j'ai donnés, l'ordre d'arrêt des livraisons est une mesure d'endiguement du ministère, alors qu'il y avait

environ 30 000 livres de moules à expédier, prêtes à partir. Nous avons dit d'arrêter les envois, nous faisons enquête. C'est ce qui s'est passé dimanche. C'est logique. Voilà comment le ministère a fonctionné et c'est devant quoi je dois m'incliner et devant quoi il devrait s'incliner.

Pour ce qui est de faire intervenir la mort de M. Pomeroy, il n'y a sans doute personne, si ce n'est sa famille, qui la regrette autant que moi. Si j'avais pu agir différemment, ou si j'avais été au courant, j'aurais agi différemment. Je n'avais pas ces renseignements.

[Français]

LES RÉSULTATS D'EXPÉRIENCES DE LABORATOIRE—  
L'OBLIGATION POUR LE MINISTRE DE LES CONNAÎTRE ET DE LES  
FAIRE CONNAÎTRE

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, il est incroyable d'entendre le ministre nous dire qu'il croyait que le fait d'arrêter les livraisons était suffisant. Tout le monde comprend qu'il y avait des centaines de livres de moules partout au pays dans les réfrigérateurs des restaurants et des épiceries. C'est ce que le ministre ne comprend pas.

Il est inacceptable que le ministre n'ait pas été informé immédiatement des résultats d'expériences de laboratoire qui étaient déjà suffisamment concluantes pour justifier l'alerte du public le 27 novembre. Il est impensable que le ministre puisse accepter un tel manque de communication dans son ministère et envers le public. Et le ministre continue de nous dire qu'il ne le savait pas!

Eh bien moi, je veux lui demander: Est-ce qu'il ne croit pas qu'il aurait dû le savoir et surtout qu'il aurait dû le faire savoir?

[Traduction]

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, j'en reviens à l'interdiction d'envoi et j'ai dit à mon collègue qu'il ne s'agit pas là d'une procédure inhabituelle. Cela s'inscrit normalement dans les procédures du ministère afin que la dissémination des moules ne se poursuive pas avant que nous ayons les preuves de caractère médical.

Si à la réflexion, après-coup et grâce aux résultats de l'expérience requise, on constate qu'il y a une meilleure façon de faire les communications, c'est évidemment à moi et au ministre qu'il incombe d'améliorer cela. Mais je pense qu'il faut replacer les choses dans leur cadre et tenir compte de la suite des événements au lieu de décréter si facilement ou si catégoriquement que tout le monde était au courant et que tout le monde pouvait prévoir toutes les éventualités, aussi bien scientifiquement que médicalement parlant.

L'ORDRE D'ARRÊTER LES EXPÉDITIONS—LE MOMENT OÙ ON A  
DÉCIDÉ D'AVERTIR LE PUBLIC

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, en tant que biologiste ayant déjà procédé à l'épreuve de la *Gonyaulax*, je peux dire que ce que nous voyons ici c'est un excès de précaution scientifique, un manque de bon sens et un oubli de la notion d'urgence.